

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 12 (1867)  
**Heft:** 9  
  
**Nachwort:** Avis

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le 5 avril, MM. *Morax*, Joseph, à Morges, lieutenant des chasseurs de gauche du 45<sup>e</sup> bataillon ; *Duclos*, Charles, à St-Prex, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers n<sup>o</sup> 76 ; *Peyrollaz*, Louis, à Villars-Lusseray, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 1, 9<sup>e</sup> bataillon R. C. ; *Chevalley*, Emmanuel, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie de parc n<sup>o</sup> 40 ; *Mestral*, Charles, à Ste-Croix, médecin lieutenant ; *Reymond*, Dd-Auguste, au Solliat, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 3, 111<sup>e</sup> bataillon ; *Morel*, Marc-Louis, à Montricher, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant commis d'exercice ; *Mandrot*, Henri, à Echichens, sous-lieutenant de la compagnie de dragons n<sup>o</sup> 15.

Le 6, M. *Martin*, Béat-Louis-Auguste, à Rossinières, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 4, 45<sup>e</sup> bataillon.

Le 9, MM. *Goël*, Jean-Louis, à Carouge, capitaine du centre n<sup>o</sup> 1, 50<sup>e</sup> bataillon ; *Chausson*, François-Louis, à Rennaz, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 2, 4<sup>e</sup> bataillon R. C. ; *Golay*, Samuel, à Morges, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de droite, 46<sup>e</sup> bataillon.

Le 13, M. *Aubert*, Paul, au Solliat, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 1, 10<sup>e</sup> bataillon R. C.

Le 16, MM. *Gleyre*, Jean, à Chevilly, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 4, 70<sup>e</sup> bataillon ; *Hugonet*, Georges, à Morges, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 4, 50<sup>e</sup> bataillon ; *Candaux*, Louis-Emile, à Brethonnières, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers R. C. n<sup>o</sup> 3 ; *Maire*, Jean-Samuel-Louis, à Morges, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche, 8<sup>e</sup> bataillon R. C. ; *Bourgeois*, Pre-Fs, à Courtilles, lieutenant de chasseurs de droite, 10<sup>e</sup> bataillon ; *Amiguet*, Vincent, à Ollon, lieutenant de chasseurs de gauche, 10<sup>e</sup> bataillon ; *Greyloz*, Eugène, à Ollon, lieutenant de chasseurs de droite, 26<sup>e</sup> bataillon ; *Veillon*, Louis, à Lausanne, lieutenant de chasseurs de gauche, 113<sup>e</sup> bataillon.

Le 20, MM. *Auberson*, Auguste, à Chavornay, sous-lieutenant de la compagnie de dragons n<sup>o</sup> 34 ; *Mandrin*, Adolphe, à Aigle, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 2, 113<sup>e</sup> bataillon ; *Mayor*, Rodolphe, à Montreux, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 2, 50<sup>e</sup> bataillon ; *Bontems*, Vincent, à Villeneuve, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 2, 3<sup>e</sup> bataillon R. C.

Le 27, MM. *Fontannaz*, Adalbert, à Cossonay, lieutenant en second, batterie n<sup>o</sup> 9 ; *van Muyden*, Aloïs, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant, batterie n<sup>o</sup> 50 ; *Dutoit*, Auguste, à Belmont, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers de réserve cantonale n<sup>o</sup> 6 ; *Rossy*, Henri, à Lachaux, capitaine aide-major du 10<sup>e</sup> bataillon R. C. ; *Place*, Fs-Daniel, à St-Cierges, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 1, 50<sup>e</sup> bataillon ; *Warnéry*, Auguste, à St-Prex, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 2, 8<sup>e</sup> bataillon R. C.

## AVIS.

L'on demande le n<sup>o</sup> 16 de 1864 de la Revue militaire suisse. S'adresser à l'Administration du Journal.

L'intérêt des actions de la Société de la Revue militaire suisse pour l'exercice 1866 sera payé dans les bureaux du Journal, imprimerie Pache, Cité, dès le 31 mars, sur la présentation des coupons. Nous rappelons que les coupons n<sup>o</sup>s 70, 71, 72, 73, 99, 106 et 108 pour l'exercice 1865 n'ont pas encore été présentés à l'encaissement.

*L'Administration de la Revue militaire suisse.*

La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois. Elle publie en supplément, une fois par mois, une Revue des Armes spéciales.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Pour la Suisse, franc de port, 7 fr. 50 c. par an ; 2 fr. par trimestre. Pour la France et l'Italie, franc de port, 10 fr. par an ; 3 fr. par trimestre. — Pour les autres Etats, franc de port, 15 fr. par an. — Numéros détachés : 40 centimes par numéro. — Remise aux libraires.

Les demandes d'abonnement pour l'étranger peuvent être adressées à M. TANERA, libraire-éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris. Celles pour l'Italie à MM. BOCCA, frères, libraires de S. M., à Turin.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la Revue militaire suisse.